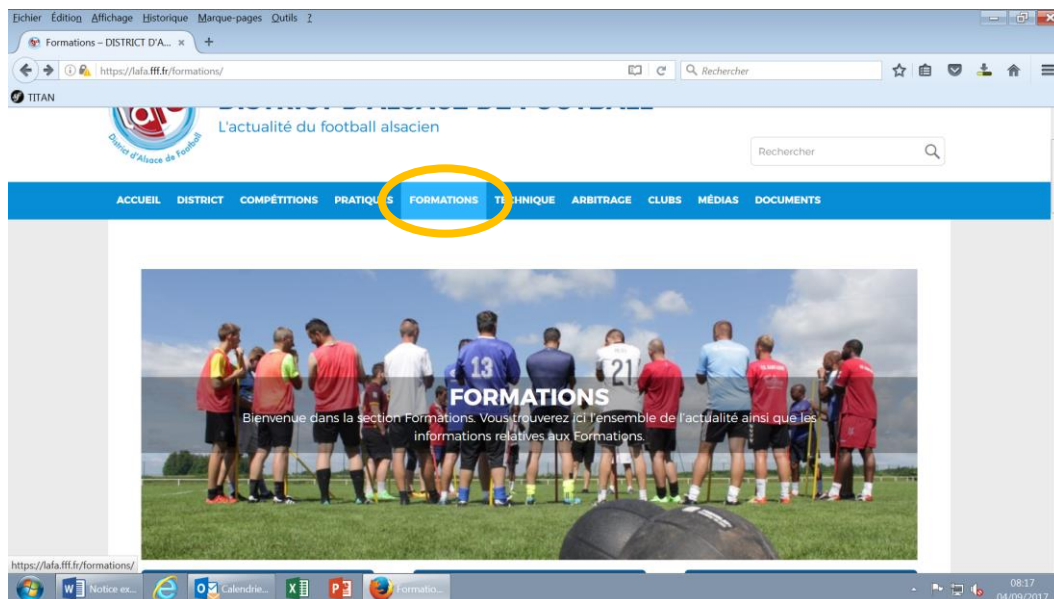


L'inscription en ligne aux formations d'éducateurs en quatre étapes

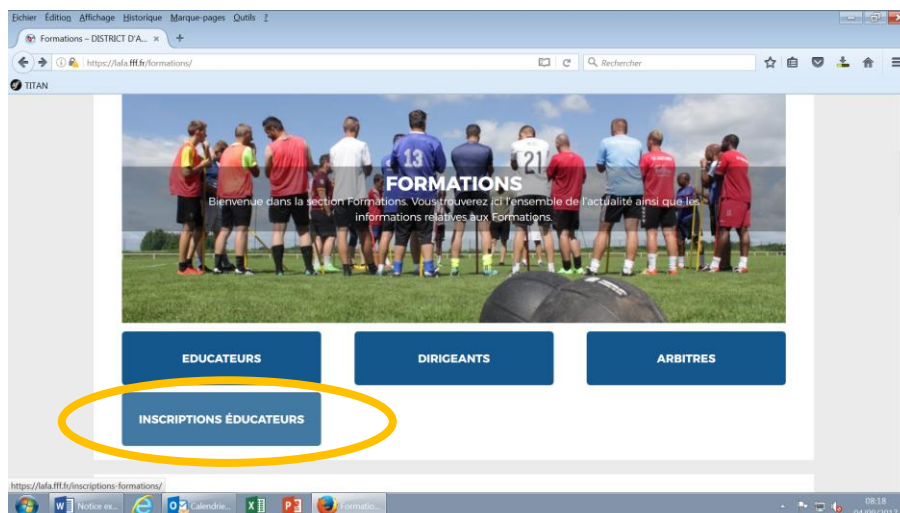
1. Sur la page d'accueil du District Alsace, démarrer votre démarche par l'onglet

« **Formations** »,



PUIS

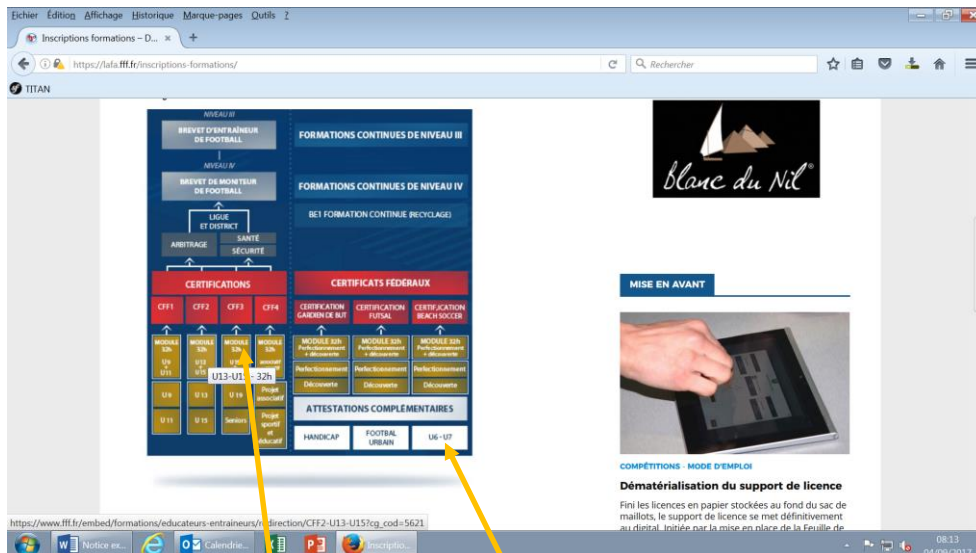
« **Inscriptions éducateurs** »



2. S'ouvre l'organigramme de l'ensemble des formations qui sont délivrées par la LGEF, le District Alsace et la FFF.

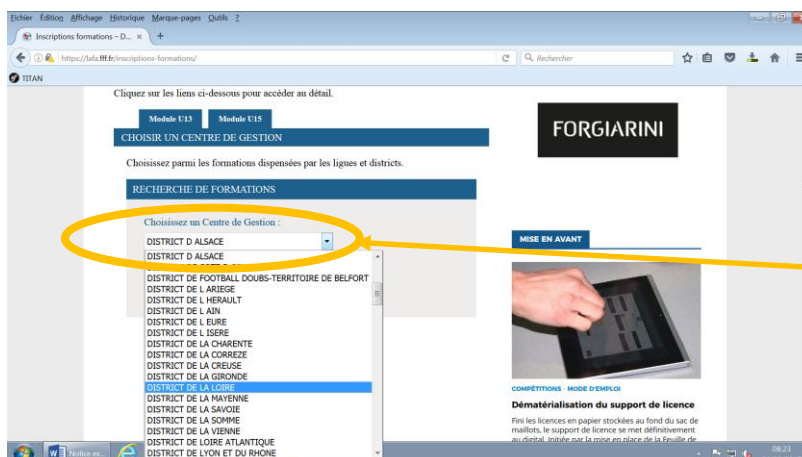
3. Après avoir trouvé votre module dans la **zone jaune** cliqué obligatoirement sur un **module 32H** mis en surbrillance.

La zone rouge «Certifications» sera utilisée pour les inscriptions aux examens et ne sera accessible qu'au candidat ayant suivi la formation complète de 32H.



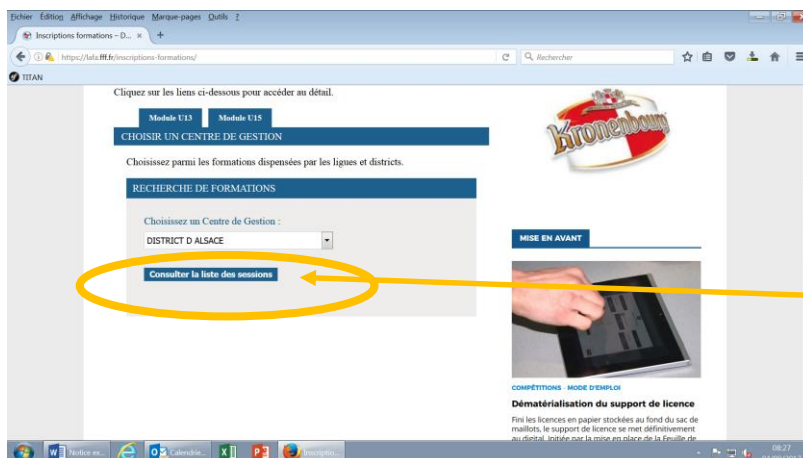
Cliquez dans "MODULE 32H" ou dans les attestations complémentaires

4. L'ensemble des formations disponibles pour le CFF choisi s'ouvre sur la page suivante. Un stage qui affiche complet est automatiquement retiré de ce programme
5. Vous pouvez accéder au descriptif complet (document PDF) de chacune d'elles en cliquant sur le module correspondant (ci-dessous)
6. **Choisissez le Centre de Gestion District Alsace** selon le lieu de la formation



District Alsace

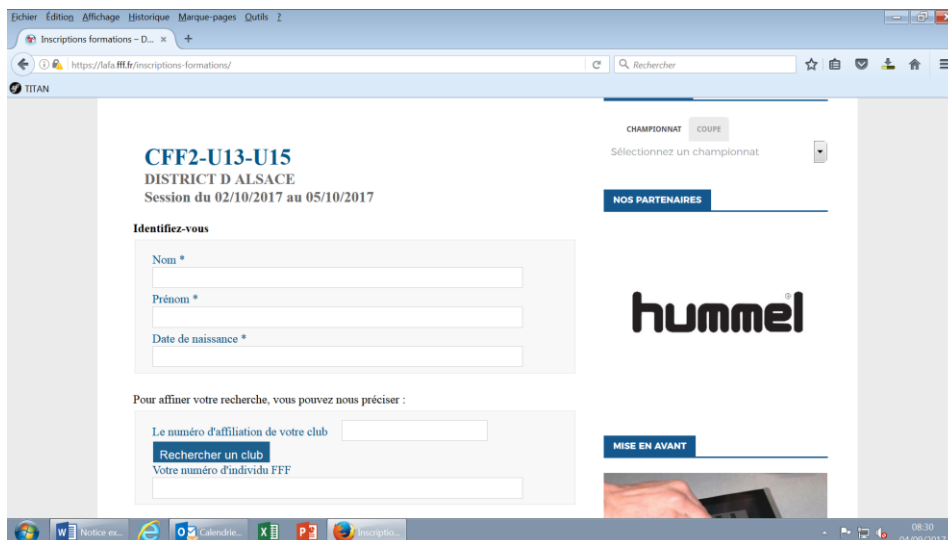
7. Puis consultez la liste des sessions disponibles



Consulter la liste

8. Choisir une formation puis

9. Remplir le formulaire d'identification



(un numéro de licence (numéro d'individu FFF) pour la saison en cours est obligatoire)

Le candidat aura un bulletin d'inscription à retourner dûment complété avec les pièces demandées, et sera destinataire d'un courrier pour les formalités, horaires et frais de stage quinze jours avant la formation.